

**Zeitschrift:** Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau

**Herausgeber:** Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft

**Band:** 23 (1923)

**Artikel:** Une Boîte de Changeur genevois de 1726

**Autor:** Dieudonné, A.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-173042>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

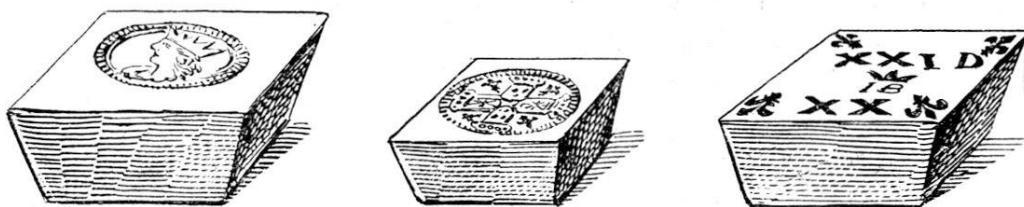
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Une Boîte de Changeur genevois

de 1726.



Au cours de la préparation de notre *Manuel des poids monétaires*<sup>1</sup>, nous avons eu à nous occuper d'une boîte de changeur (ou plus exactement, de fabricant balancier), garnie de déneraux, au nom de Jacques Blanc de Genève.

C'est cette boîte, appartenant au Cabinet des Médailles de Paris, que nous avons le plaisir de présenter aujourd'hui aux lecteurs de la *Revue suisse de numismatique* en une monographie détaillée.

Elle est en bois, avec couvercle se rabattant. Elle a une longueur de 245 millim., 78 millim. de largeur, 24 millim. d'épaisseur, dont cinq pour le couvercle.

<sup>1</sup> Paris, Florange, 1924, in-8°.

La fermeture se fait latéralement, par deux anneaux fixés au couvercle et dans lesquels s'engagent des agrafes portées par la boîte.

Le dessus du couvercle porte le mot FINS entre deux fleurons rosacés, pour indiquer que les poids ci-inclus sont destinés à peser les monnaies d'or et d'argent, sinon au titre de fin, du moins au titre légal de l'époque.

A l'intérieur, on voit sur le couvercle deux anneaux-crampons destinés à fixer une petite tige, aujourd'hui disparue, qui servait à soulever les poids. On lit tout autour :

JACQUES BLANC  
FAIT A GENÈVE

et cette adresse est accompagnée de diverses indications pondérales à l'encre, d'une écriture cursive.

La boîte comporte une rainure et un évidement rond renfermant une balance, dont il reste le fléau, un cordon de suspension et un petit plateau en forme de coupe. Les poids sont rangés à l'entour dans des cases munies chacune d'un petit œil ou cavité latérale destinée à faciliter l'enlèvement des poids; il y a une glissière pour les poids de deniers et de grains.

Les poids sont carrés, biseautés, de cuivre jaune. Ils ont pour caractère commun la marque IB, ou IB couronné, au revers, sauf les plus petits, qu'une particularité de dessin ou de fabrique suffit à rattacher aux autres; les numéros 11 et 24 ont de plus la marque D sous une fleur de lis, marque de la Monnaie de Lyon, qui prouve que Jacques Blanc faisait étalonner à cette Monnaie, suivant les ordonnances du roi de France, et pour les écouter dans le royaume, les poids de sa fabrication. En outre, tous les revers portent des marques pondérales et il y a, au-dessus de chaque case, une indication à l'encre qui donne le nom de l'espèce.

Voici la description des déneraux<sup>1</sup>:

1. Croix formée de huit L, qui sont deux par deux adossés et couronnés, la dite croix cantonnée de quatre fleurs de lis, soleil (astre radié)<sup>2</sup> en cœur. R. En creux : III D-III 1/2 (3 deniers 4 1/2 grains). — Diam. 15 millim. Poids de l'exemplaire : 4 gr. 06. Au-dessus du casier, à l'encre : 1/2 et 14 & (1/2 louis et 14 livres).

Déneral du demi-louis d'or de 1709 à 1716 au type du revers de cette monnaie de Louis XIV et de Louis XV (Hoffmann, pl. XCIII, 43 et Louis XV, 2.— *Manuel*<sup>3</sup>, p. 351, 354, 363, 364). La taille était de 60 au marc de Paris de 244 gr. 7529 (4 gr. 079), soit 3 d. 4 g. 4/5 ; le poids trébuchant<sup>4</sup>, 3 d. 4 g. 1/2 (4 gr. 063) ; le poids de tolérance, 3 d. 4 g. (?) (4 gr. 036)<sup>5</sup>.

2. Sceptre fleurdelisé et main de justice en sautoir, accostés de P/D (j'ignore le sens de ces lettres). R. En creux : II D-XIII 1/2 (2 deniers 14 1/2 grains).— Diam. 15 millim. Poids de l'exemplaire : 3 gr. 32. Au-dessus du casier, à l'encre : 1/2 et 11 & 10 (1/2 louis — 11 livres 10 sous).

Déneral du demi-louis aux insignes de 1701 ou 1704. Le sceptre fleurdelisé et la main de justice en sautoir sont communs aux deux demi-louis d'or de 1701 et 1704 à 1709, sauf que, en 1701, ils accompagnent l'ancienne croix aux huit L et que, en 1704, ils sont associés à quatre fleurs de lis (Hoffmann, pl. XCIII, 35-40. — *Manuel*, fig. 195 et 199 combinées, et fig. 199). La taille était de 72 1/2 au marc (3 gr. 37), soit 2 d. 15 g. 1/2 ; le poids trébuchant, 2 d. 15 g. (3 gr. 346) ; le poids de

<sup>1</sup> Les indications de taille et de poids sont empruntées, soit aux ouvrages cités, soit aux placards de la collection Morel-Fatio (Cabinet des Médailles), soit au recueil manuscrit de Durif (même bibliothèque), qui est une compilation des ordonnances.

<sup>2</sup> Et non chevelu, comme sur l'écu au soleil.

<sup>3</sup> Il s'agit du *Manuel de numismatique française* Blanchet-Dieudonné, tome II, par A. Dieudonné. Paris, Picard, 1916, in-8°.

<sup>4</sup> Sur le poids trébuchant, voy. *Manuel*, p. 43.

<sup>5</sup> J'ai pris l'habitude de désigner les anciens grains par g., nos grammes par gr.

tolérance (en 1700, ordonn. du 23 mars), 2 d. 14 g. (3 gr. 293), 2 d. 13 g. (en mai 1709) (3 gr. 239).

3. Case vide. Au-dessus, à l'encre :  $\frac{1}{2}$  d'italie. Déneral (absent) de la demi-pistole d'Italie.

La pistole était, dans le vocabulaire des changeurs, tantôt la monnaie de 34 au marc de Cologne, tantôt celle de 68 et, par conséquent, la demi-pistole serait, selon la manière de s'exprimer, de 68 au marc de Cologne ou de 136. A cause du diamètre de ce déneral, et par comparaison avec le poids de pistole ci-dessous décrit sous le n° 9, nous estimons que Jacques Blanc appelait demi-pistole la pièce de 68 au marc de Cologne de 230 gr. 05 (3 gr. 37); c'était d'ailleurs l'usage au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les poids de pistoles et multiples qui ne portent d'autre désignation géographique que celle de l'Italie (PISTOLE D'ITALIE dans le champ) étaient destinées à peser des monnaies frappées un peu partout dans la péninsule, à Milan, à Parme, Plaisance, Ferrare, Modène, Lucques, Sienne, Bologne (papes), Florence, Rome, Naples, etc., enfin par les divers princes et villes, suivant le système espagnol des *pistoles* ou *pistolets*; plus probablement, le déneral qui manque ici était le poids demi du n° 9, précisé au type de l'écu des Médicis. Le poids de tolérance des pistoles d'Italie était un peu inférieur à celui des espèces du même nom en Espagne, 2 d. 14 g. (3 gr. 29) au lieu de 2 d. 15 g.

4. Deux écus ovales accolés, légèrement penchés et rapprochés par la base, l'un aux armes de France, l'autre de Navarre, surmontés d'une couronne. R. En creux : VI D—IX; dans le champ, I B sous une couronne. — Diam. 19 millim. Poids de l'exemplaire : 8 gr. 45. Au-dessus du casier, à l'encre : *louis neuf*.

Déneral du louis d'or aux lunettes, de 1726 à 1785, de Louis XV ou de Louis XVI, au type du revers de cette

monnaie, lequel louis aux lunettes, en cédant la place à un nouveau louis de taille différente en 1785, devait lui passer son nom de louis neuf et prendre celui de « louis vieux » (Hoffmann, pl. CVIII 16, 19, 22; CXIII, 3. — *Manuel*, p. 363, 365, 370, 371). La taille était de 30 au marc de Paris (8 gr. 458), soit 6 d. 9 g.  $\frac{1}{2}$ ; le poids (trébuchant?) indiqué sur la boîte, au couvercle, de 6 d. 9 g.<sup>1</sup> (8 gr. 12).

5. En creux : D. I (1 denier = 1 gr. 2747). Flan rectangulaire. — Diam. 14 millim. Poids de l'exemplaire : 1 gr. 27.

5a. En creux : douze annelets par groupes de trois (12 g. ou  $\frac{1}{2}$  denier = 0 gr. 6373). Flan carré à pans coupés. — Diam. 14 mm. Poids de l'exemplaire : 0 gr. 63.

5b. En creux : six annelets par groupes de trois (6 grains ou  $\frac{1}{4}$  denier = 0 gr. 3186). Flan carré, le contour des bords ondulé. — Diam. 14 millim. Poids de l'exemplaire : 0 gr. 30.

Ces trois poids, placés sous une tirette, n'étaient pas, à proprement parler, des poids monétaires; ils ne correspondaient à aucune espèce; ils étaient destinés à parfaire les pesées, à mesurer la défaillance de la monnaie par rapport au poids légal; denier poids, multiples du grain, c'étaient des poids proprement dits.

6. Buste drapé et radié à gauche (Philippe IV, roi d'Espagne, jeune, imberbe?). R. En creux : XII D - XII. — Diam. 24 millim. Poids de l'exemplaire : 15 gr. 90. Au-dessus du casier, à l'encre :  $\frac{1}{2}$  ducaton.

Dénomination du demi-ducaton d'argent de Milan, sous la domination espagnole, au type du droit de la monnaie, le revers ayant pour type un écu écartelé aigle et guivre (Heiss, *Las monedas hispano-cristianas*, pl. CLXII, 23

<sup>1</sup> Sous la forme 2 gros 9 grains.

et CLXIII, 5). Le poids circulant de tolérance était 12 d. 12 g. (15 gr. 93).

7. Croix formée de huit L qui sont deux par deux adossés et couronnés, la dite croix cantonnée de quatre fleurs de lis, soleil (astre radié) en cœur. R. En creux : VI D-VIII. Poinçon creux dans le champ : I B. — Diam. 18 millim. Poids de l'exemplaire : 8 gr. 12. Au-dessus du casier, à l'encre : *louis et 14 a* (14 livres).

Déneral du louis d'or de 1709 à 1716, au type du revers de cette monnaie de Louis XIV et de Louis XV (Hoffmann, pl. XCIII, 42 et CVII, 1. — *Manuel*, p. 351, 354, 363, 364). La taille était de 30 au marc (8 gr. 16), soit 6 d. 9 g.  $\frac{3}{5}$ ; le poids trébuchant, 6 d. 9 g. (8 gr. 13); le poids de tolérance, 6 d. 8 g. (?) (8 gr. 07).

8. Sceptre fleurdelisé et main de justice en sautoir, accostés de P/D (j'ignore le sens de ces lettres). R. En creux : V D-V (5 deniers 5 grains = 6 gr. 64). — Diam. 18 millim. Poids de l'exemplaire : 6 gr. 65). Au-dessus du casier, à l'encre : *Louis et 11 a 10* (11 livres 10 sous).

Déneral du louis d'or aux insignes de 1701 ou 1704 à 1709 (Hoffmann, pl. XCIII, 39. — *Manuel*, p. 351, 353-4.— M.-F. 562, tarif flamand : « Pistole de France »). La taille était de  $36\frac{1}{4}$  au marc (6 gr. 75), soit 5 d. 7 g.; le poids trébuchant, 4 d. 30 g. (6 gr. 69); le poids de tolérance (en 1700, ordonn. du 23 mars), 5 d. 5 g. (6 gr. 64) et 5 d. 4 g. (6 gr. 58); 5 d. 3 g. (en 1709, ordonn. de mai) (6 gr. 53).

9. Ecu des Médicis aux tourteaux, sommé d'une couronne radiée. R. En creux : V D - III; dans le champ, IB. — Diam. 18 millim. Poids de l'exemplaire : 6 gr. 60. Au-dessus du casier, à l'encre : *pistolle d'italie*.

Déneral de la pistole d'Italie florentine, valeur double du n° 3. Le poids de tolérance était de 5 d. 4 g. (6 gr. 58).

10. Buste drapé et radié à gauche (Philippe IV, roi d'Espagne, jeune, imberbe?). R. En creux : XXV D; dans le champ, D sous une fleur de lis et IB. — Diam. 30 millim. Poids de l'exemplaire : 31 gr. 90. Au-dessus du casier, à l'encre : *ducaton*.

Déneral du ducaton d'argent de Milan sous la domination espagnole, au type du droit de la monnaie, le revers ayant pour type un écu écartelé aigle et guivre (Heiss, *Las monedas*, pl. CLXII, 21 et CLXIII, 5; Gnechi, *Le monete di Milano*, pl. XXIX, 3 et XXXI, 8). Le poids circulant de tolérance était de 25 d. (31 gr. 87).

11. Croix formée de huit L qui sont deux par deux adossés et couronnés, la dite croix cantonnée de quatre fleurs de lis, soleil (astre radié) en cœur. R. En creux : XII D-XVII. Poinçon creux dans le champ : I B couronné. — Diam. 24 millim. Poids : 16 gr. 20. Au-dessus du casier à l'encre : *double et 14*  $\pi$ .

Déneral du double louis d'or de 1709 à 1716, au type du revers de cette monnaie de Louis XIV et de Louis XV (Hoffmann, pl. XCIII, 41. — *Manuel*, p. 351, 354). La taille était de 15 au marc (16 gr. 30), soit 12 d. 49 g.; le poids trébuchant, 12 d. 18 g. (16 gr. 25); le poids de tolérance, 12 d. 17 g. (16 gr. 20).

12. Quatre L en croix, la base vers le centre<sup>1</sup>, alternant avec quatre lis couronnés, autour d'un cercle. R. En creux : X D-X. Poinçon creux dans le champ : I B couronné. — Diam. 22 millim. Poids de l'exemplaire : 13 gr. 30. Au-dessus du casier, à l'encre : *double et 11*  $\pi$  10.

Déneral du double louis d'or aux quatre L de 1693 à 1701, au type du revers de cette monnaie (Hoffmann, pl. XCIII, 32. — *Manuel*, p. 351, 353). La taille était de 18  $\frac{1}{8}$  au marc (13 gr. 50), soit 10 d. 14 g.; le poids trébuchant, de 10 d. 12 g. (13 gr. 38); le poids de tolérance

<sup>1</sup> On disait au moyen âge : posées amont.

en 1700 (ordonn. du 20 avril) : 10 d. 10 g. (13 gr. 28) et 10 d. 8 g. (13 gr. 17); en 1709 : 10 d. 6 g. (ordonn. de mai) (13 gr. 06).

13. Quatre écus couronnés, deux de France et deux de Navarre, en croix, cantonnés de quatre fleurs de lis.  
R. En creux : IX D - XIII; dans le champ, I B couronné.  
— Diam. 22 millim. Poids de l'exemplaire : 12 gr. 45.  
Au-dessus du casier, à l'encre : *louis 21*.

Déneral du louis d'or de Noailles<sup>1</sup> de 1716 à 1718, au type du revers de cette monnaie (Hoffmann, pl. CVII, 6. — *Manuel*, p. 363, 365. — M.-F. 562, tarif flamand). La taille était de 20 au marc (12 gr. 237), soit 9 d. 14  $\frac{2}{5}$  g.; le poids trébuchant, de 9 d. 13 g.  $\frac{1}{2}$  (12 gr. 19); le poids de tolérance (ordonn. de mai 1726) : 9 d. 13 g. (12 gr. 16).

14. Casier vide. Au-dessus, à l'encre : *demi*. — Déneral (absent) du demi-louis de Noailles.

15. En creux : XXI D XX; à chacun des quatre angles, fleur de lis; au centre, IB couronné.— Diam. 72 millim. Poids de l'exemplaire : 27 gr. 95. Au-dessus du casier, à l'encre : *philipe*.

Déneral du philippe de Flandre, patagon ou dalle de Bourgogne, pièce d'argent de Philippe II à Philippe IV d'Espagne, aux types de la croix de Bourgogne, accostée de la date et de l'écu (A. Heiss, *Descripcion*, t. III, p. 175, n° 20 et pl. 192; p. 177, n° 33 et pl. 193; p. 183, n° 41 et pl. 194. — M.-F. 362). La taille était de 8  $\frac{1}{3}$  au marc de Paris, soit 29 gr.; le poids de tolérance : 22 d., soit 18 est. 12 as. (28 gr. 09) ou 21 d. 20 g. (27 gr. 83).

16. Deux L cursifs affrontés et enlacés, sur deux palmes en sautoir, la boucle supérieure des L non dessinée, sous une couronne royale fermée à cinq fleurs

<sup>1</sup> D'autres, par exemple Hoffmann, l'appellent double louis; c'est que la taille en était intermédiaire entre celle des anciens doubles louis et celle des anciens louis.

de lis. R. Lisse. — Diam. 15 millim. Poids de l'exemplaire : 3 gr. 20. Au-dessus du casier, à l'encre :  $\frac{1}{2}$  militon /sic).

Déneral du demi-louis d'or dit mirliton, frappé sous Louis XV d'août 1723 à mai 1726, au type du revers de cette monnaie (Hoffmann, pl. CVIII, 15. — *Manuel*, p. 363, 365). La taille était de 75 au marc (3 gr. 26) soit 2 d.  $13\frac{1}{2}$  g.; le poids trébuchant : 2 d.  $13\frac{1}{4}$  g.; le poids de tolérance : 2 d. 13 g. (3 gr. 24).

17. Croix potencée dans un quadrilobe double, cantonnée de quatre annelets. R. En creux : V D-VI; dans le champ IBL (lettres liées). — Diam. 17 millim. Poids de l'exemplaire : 6 gr. 70. Au-dessus du casier, à l'encre : *pistolle*.

Déneral de la pistole d'Espagne, au type du revers de cette monnaie à effigie (Heiss, *Descripcion*, pl. XXVII, XXVIII, etc.). La taille était de 34 au marc de Cologne; la tolérance de circulation : 5 d. 6 g. (6 gr. 69). Cette pièce était appelée double pistole à l'origine.

18. Case vide. Au-dessus, à l'encre :  $\frac{1}{2}$  *pistolle*. Déneral (absent) de la demi-pistole d'Espagne, qui s'était appelée pistole à l'origine.

19. Deux L adossés entre trois fleurs de lis sous une couronne royale fermée, fleurdelisée (tréflage). R. En creux : III D-XX; dans le champ, IB sous une couronne. — Diam. 17 millim. Poids de l'exemplaire : 4 gr. 88. Au-dessus du casier, à l'encre :  $\frac{1}{2}$ .....

Déneral du demi-louis d'or aux deux L frappé sous Louis XV, de septembre 1720 à août 1723, au type du revers de cette monnaie (Hoffmann, pl. CVII, 12. — *Manuel*, p. 363, 365). La taille était de 50 au marc de Paris (4 gr. 895), soit 3 d.  $20\frac{1}{4}$  g.; le poids trébuchant : 3 d.  $19\frac{1}{2}$  g. (4 gr. 86); le poids circulant de tolérance, en août 1723 : 3 d. 19 g. (4 gr. 835).

20. Deux L cursifs comme au n° 16. R. En creux : V D II; dans le champ, I B sous une couronne.— Diam. 18 millim. Poids de l'exemplaire : 6 gr. 48. Au-dessus du casier, à l'encre : *militon (sic)*.

Déneral du louis d'or dit mirliton, frappé sous Louis XV d'août 1723 à mai 1726, au type du revers de cette monnaie (Hoffmann, pl. CVIII, 14. — *Manuel*, fig. 212). La taille était de 37  $\frac{1}{2}$  au marc (6 gr. 53); le poids trébuchant : 5 d. 2  $\frac{1}{2}$  g. (6 gr. 50); le poids de tolérance, en mai 1726 : 5 d. 2 g. (6 gr. 47) ou 4 est. (esterlins) 7 g.

21. Croix potencée comme au n° 17. R. En creux : X D-XII; dans le champ, I B non couronné. — Diam. 25 millim. Poids de l'exemplaire : 13 gr. 35. Au-dessus du casier, à l'encre : *d. d'espagne*.

Déneral de la double pistole d'Espagne, au type du revers de cette monnaie (Heiss, *Descripcion*, pl. XXVII, XXVIII, etc.). La taille était de 17 au marc de Cologne, la tolérance de circulation : 10 d. 12 g. (13 gr. 38).

22. Croix de Malte cantonnée de quatre étoiles à cinq rais. R. En creux : XV et lettres I B. — Diam. 25 millim. Poids de l'exemplaire : 19 gr. 10. Au-dessus du casier, à l'encre :  $\frac{1}{2}$  croisat.

Déneral du demi-écu d'argent ou demi-croisat de Gênes, au type du revers de cette monnaie (au droit : porte de ville) (*Corpus num. ital.*, t. III, pl. XII, 5). — Poids circulant de tolérance : 15 deniers (19 gr. 12).

23. Case vide. Au-dessus, à l'encre : *ducas*.

Déneral (absent) du ducat d'or de Ferdinand et Isabelle.

24. Bustes affrontés de Ferdinand et d'Isabelle, tous deux couronnés. R. En creux : V D-X; dans le champ, I B et D sous une fleur de lis. — Diam. 18 millim. Poids de l'exemplaire : 6 gr. 90. Au-dessus du casier, à l'encre : *d. ducas*.

Déneral du double ducaton de Ferdinand et Isabelle, au type du droit de cette monnaie (Heiss, *Descripcion*, t. I, pl. XXX, fig. 62). Taille : 32  $\frac{1}{2}$  au marc de Cologne de 230 gr. 05, soit 7 gr. 06. — Poids trébuchant : 35 au marc de Paris (6 gr. 99). Tolérance de circulation : 5 d. 10 g. (6 gr. 90).

25. Deux L adossés entre trois fleurs de lis sous une couronne royale fermée, fleurdilisée; la couronne a, comme sur les espèces, une rangée de cinq fleurs de lis. R. En creux : VII D-XV; dans le champ, IB sous une couronne. — Diam. 20 millim. Poids de l'exemplaire : 9 gr. 75. Au-dessus du casier, à l'encre : *louis....*

Déneral du louis d'or aux deux L frappé sous Louis XV, de septembre 1720 à août 1723, au type du revers de cette monnaie (Hoffmann, pl. CVII, 11. — *Manuel*, p. 363, 365). Taille : 25 au marc (9 gr. 79), soit 7 d. 16  $\frac{1}{2}$  g. Poids trébuchant : 7 d. 45 g. (9 gr. 72). Poids circulant de tolérance, en août 1723 : 7 d. 14 g. (9 gr. 67).

26. Croix potencée dans une rosace quadrilobée. R. XXI; dans le champ, IB couronné et D. — Diam. 28 millim. Poids de l'exemplaire : 26 gr. 77. Au-dessus du casier, à l'encre : *Q. d'Espagne.*

Déneral de la quadruple pistole d'Espagne, autrement dit du quadruple d'Espagne (Heiss, *Descripcion*, pl. XXVII, XXVIII, etc.). Taille : 8  $\frac{1}{2}$  au marc de Cologne (27 gr.). Tolérance de circulation : 21 d. (26 gr. 77).

27. Croix de Malte cantonnée de quatre étoiles à cinq rais. En creux : XXX et lettres IB-D.— Diam. 27 millim. Poids de l'exemplaire : 38 gr. 20. Au-dessus du casier, à l'encre : *croisat.*

Déneral du grand écu d'argent (*stretto*) ou croisat de Gênes, au type du revers de cette monnaie (*Corpus num. ital.*, t. III, pl. XII, 4). Poids circulant de tolérance : 30 deniers (38 gr. 24).

Reste à expliquer les indications fournies à la main par les changeurs :

1<sup>o</sup> INDICATIONS PONDÉRALES. On lit sur le couvercle :

« Le loüis neuf pèse 6 D. moins un grain de tollerance. » Il s'agit du louis de 1785, de 32 au marc, qui pesait également 6 deniers, ou 7 gr. 65.

« Le vieux loüis moins 9 grains et encore moins un grain de tollerance. » C'est-à-dire : le louis neuf de 32 au marc pèse autant que le vieux louis de 30 au marc moins 9 grains, soit 8 gr. 45 — 0 gr. 50 = 7 gr. 65.

« Il faut donc mettre neuf grains avec le loüis neuf dans la balance contre le poids du vieux loüis. » La boîte ne renfermant qu'un poids de vieux louis, le changeur indique le moyen de s'en servir pour peser le louis neuf. Cela ressort du moins de ses explications.

A vrai dire, le n° 4 est appelé « louis neuf » ; mais c'est le louis aux lunettes, donc le vieux louis, qui, vraisemblablement, avait reçu à son apparition le nom de « louis neuf », depuis passé au louis de 1785. On en conclura que les écritures du couvercle et celles de la boîte ne furent pas simultanées. On pourrait soutenir à la vérité que le changeur a fait une erreur d'écriture ou de rangement, mais on verra par les autres données que la première explication est la bonne. Je continue.

« Le Loüis double pèse le poids marqué à gauche, moins douze grains. Il faut donc mettre les 12 grains avec le double Loüis contre le poids susdit sur lequel est gravée une tête tournée à gauche<sup>1</sup>. »

Pour peser le double louis neuf, de 12 deniers, prendre le poids de gauche du milieu (n° 6), à l'effigie de Philippe IV, de 12 d. 12 g., et le contrebalancer de 12 grains joints à la monnaie.

— « Le gros écu pèse (22 deniers et demi, effacé) les deux poids marqués au bout plus onze grains. Il faut donc

<sup>1</sup> Le scribe avait écrit : « à droite » ; il a effacé et écrit dessous : « à gauche ».

mettre onze grains avec l'écu contre les 2 pois. » Le « gros écu » est l'écu aux lauriers, à la taille de  $8 \frac{3}{10}$ , qui remplace, à partir de 1726, l'ancien écu de 10 au marc. Ce gros écu, de 29 gr. 48, pouvait, avec la tolérance, être censé peser 22 deniers et demi, soit 28 gr. 68. C'est du moins ce que le changeur avait écrit, et c'est ce qu'on obtient en procédant comme il l'indique, c'est-à-dire en additionnant les deux poids marqués d'une croix, l'un de 12 d. 12 g. (le demi-ducaton), l'autre de 9 d. 13 g. (louis de Noailles) (par erreur, à l'encre, 12 d. 13 g.), en tout 22 d. 1 g. + 11 g. =  $22 \frac{1}{2}$  d.

Et alors enfin, ce n'est pas « avec l'Écu contre les deux poids », qu'il faut mettre les 11 grains, mais avec les poids eux-mêmes, pour balancer l'écu.

**2<sup>e</sup> INDICATIONS DE VALEUR.** Nous avons vu, ou présumé, que les mentions pondérales de la boîte ne datent pas de la même époque que celles du couvercle. Observera-t-on même disparité dans l'échelle des valeurs? La valeur du grain d'or au couvercle, 3 s. 4 d.<sup>1</sup>, est-elle d'accord avec la valeur du louis de 1785, de 6 den., qui était de 24 livres? Oui. Cette valeur du grain concorde-t-elle avec les valeurs des louis de 1704, de 1709 et de Noailles, soit 11 à 10 s., 14 livres<sup>2</sup> et 21 livres, dans la boîte? Non<sup>3</sup>. Car ces louis comportent un grain d'or de moins de 2 sous. Il est donc bien vrai que les indications du couvercle furent ajoutées à l'époque du louis neuf de 1785 et que les écritures de la boîte sont contemporaines d'une autre époque, laquelle ne peut être que celle du louis le plus récent qui ait son poids, le louis aux *lunettes*.

<sup>1</sup> 768 livres le marc monnayé.

<sup>2</sup> Ces valeurs, qui sont celles du louis (nos 7, 8) sont attribuées ici par abus de langage au demi-louis et au double louis (nos 1, 2, 11, 12).

<sup>3</sup> 420 livres le marc monnayé. Le calcul donne : 5 d. 5 g. (125 g.) à 11 l. 10 s. (230 s.) 6 d. 9 g. (153 g.) à 14 l. (280 s.); 9 d. 13 g. (229 g.) à 21 l. (420 s.); soit le grain : 1,8 sou (1 sou 9 d.  $\frac{1}{2}$ ).

C'est alors, immédiatement après la chute de Law, au printemps 1726, que furent enregistrés les cours les plus bas des louis et ceux de notre boîte sont fort bas<sup>1</sup>.... plus bas qu'il ne faut; encore les chiffres donnés par les édits, n'ayant pas été maintenus plus de deux mois, n'ont-ils pas dû être acceptés par le commerce. Seraient-ils ici reproduits, il serait étrange de les rencontrer sous la plume du changeur... L'explication est la suivante :

On lit dans le Dictionnaire d'Abot de Bazinghen, art. *Monnaies*<sup>2</sup>, p. 273 : « Change de Paris sur Genève; Genève change sur Paris et sur Lyon et donne 100 livres d'argent courant pour 160 à 170 livres de France... » Notre changeur est genevois; il a tenu compte du change de son pays. Je fais la conversion d'après le rapport 100 à 160, et je trouve pour mes trois louis respectivement : 181. 8 s.; 22 l. 8 s.; 33 l. 42 s. Notre taux de 420 livres le marc monnayé se trouve par le fait rehaussé à 672 livres; or, le chiffre de 671,5 est donné par Wailly<sup>3</sup> en juin 1726. Après un essai de renforcement exagéré, ce fut là pour quelque temps le prix véritable.

Toutes les données concordent. La boîte de Jacques Blanc, changeur de Genève, est datée du mois de juin 1726.

A. DIEUDONNÉ

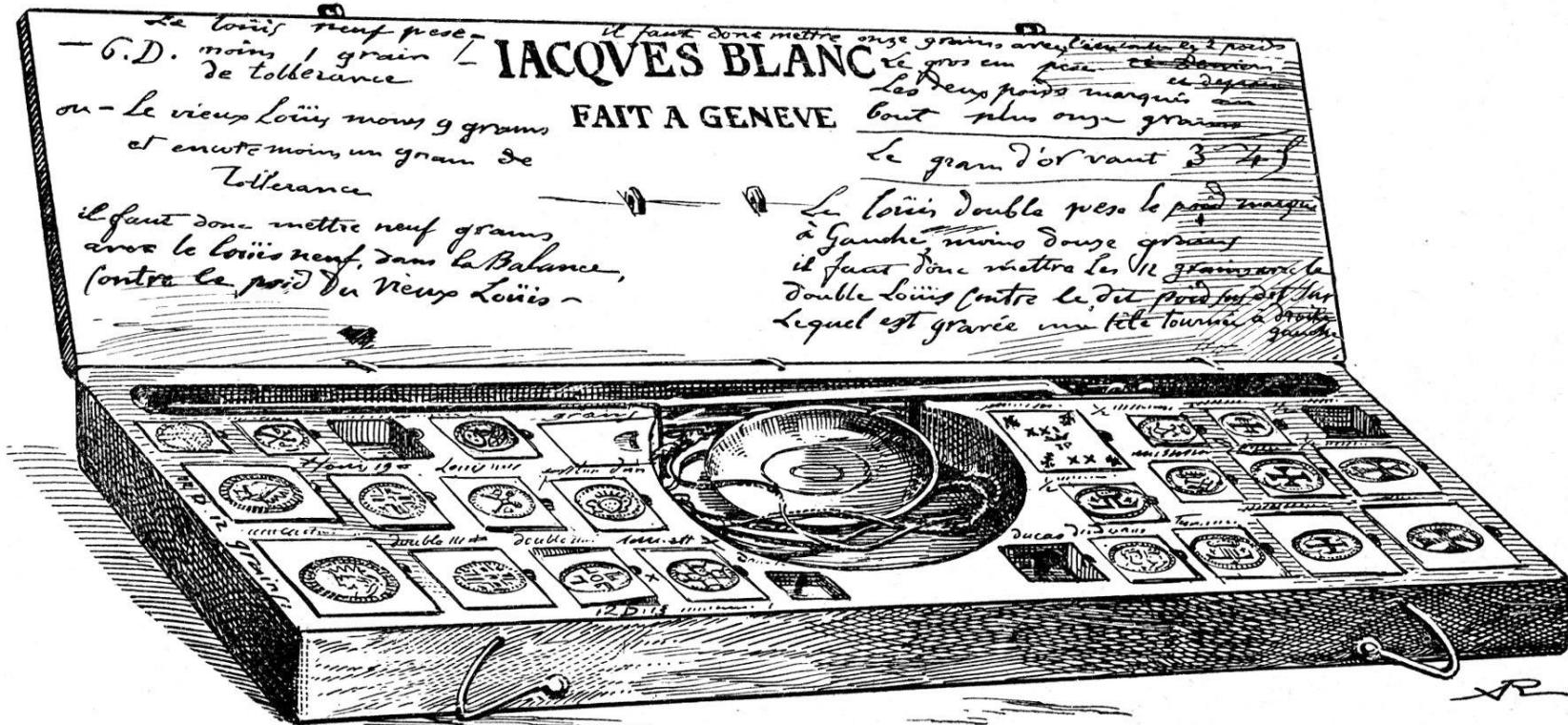
Conservateur du Cabinet de France.

---

<sup>1</sup> Le louis de Noailles avait été émis à 30 l.; il est ici de 21.

<sup>2</sup> Que M. le comte de Castellane veuille bien agréer nos remerciements pour nous avoir signalé ce passage.

<sup>3</sup> *Variations de la livre tournois*, p. 90, n° 713.



Boîte de Changeur genevois de 1726.